

Informations liées au contrat de conciergerie sociale Pro Senectute

Qu'est-ce que la conciergerie sociale ?

Par conciergerie sociale, il faut comprendre un « encadrement social » par une personne de référence. Aucune prestation médicale n'est proposée. La personne de référence ne loge pas dans l'immeuble, mais est présente les jours ouvrables, du lundi au vendredi, le matin et/ou l'après-midi aux heures de bureau. La personne de référence a une suppléante et est régulièrement accompagnée de stagiaires ou de personnes en formation.

Le rôle de la conciergerie sociale est d'encadrer les locataires individuellement ou en groupe en animant des rencontres et en organisant occasionnellement des sorties et des repas. La conciergerie sociale permet aux habitants de vivre en toute quiétude, tranquilisés par la présence du/de la référent/e social/e qui rend régulièrement visite aux locataires si cela est souhaité.

Si le locataire bénéficie des prestations complémentaires, le forfait de base de conciergerie sociale de CHF 250.00 par mois est pris en charge.

Récapitulatif des tâches incluses dans le forfait de base :

1. Disponibilité 5 jours sur 7 de la référence sociale, de sa suppléante et de son assistante
2. Service de connexion directe avec la référente via la tablette ou la télévision / Information via la tablette ou la TV de toutes les activités et autres informations (canal interne)
3. Accueil personnalisé dans l'immeuble et intégration dans la collectivité
4. Gestion des questions et problèmes de vie quotidienne qui préoccupent les locataires
 - Le/la référent/e social/e est à l'écoute des besoins des locataires, leur fournit les informations souhaitées et facilite leur quotidien par la prise de contact avec des personnes ou des organisations appropriées (assistant/e social/e, services sociaux-médicalisés, organisations locales, etc.).
 - Il/elle assure le rôle de médiateur en cas de conflits.
 - Il/elle collabore avec tous les services de Pro Senectute (consultations sociales, sport, formation, moyens auxiliaires, nettoyages, déclarations d'impôts, accompagnement).
 - Il/elle est le/la premier/e interlocuteur/trice en cas de problèmes techniques (machine à laver, sèche-linge, appareils électroménagers, etc.) et informe le concierge ou la régie qui est responsable de commander les réparations. Il/Elle collabore étroitement avec le concierge ou la régie sur ces points.
5. Passage quotidien dans l'appartement à la demande
6. Organisation des services supplémentaires (concierge, repas, ménage, soins à domicile, courses, coiffure, transport, livraison de médicament, lessive, etc). Prestations à charge du locataire.
7. Service de coordination pour les situations complexes avec les intervenants extérieurs
8. Accès gratuit et en tout temps au local commun (avec terrasse)
9. Invitation à participer aux activités communes organisées dans le local commun pour les habitants (repas, brunch, apéro, jeux, etc. – avec év. la participation financière pour couvrir les coûts effectifs)
10. Participation aux projets communautaires et intergénérationnels mis sur pied par Pro Senectute
11. 20% de réduction sur les cours et activités payantes de Pro Senectute sur le site de Marly

Récapitulatif des tâches en supplément du forfait de base :

1. Accès internet fourni par Pro Senectute Fribourg (via Wifi) * / Prix indicatif : 15 CHF par mois*
Y inclure l'abonnement aux programmes de télévision de base via Pro Senectute Fribourg *
Ajouter entre 30 et 40 CHF par mois, soit un total de 50 CHF par mois (Internet + TV)
2. Mise à disposition d'un téléviseur (en location mensuelle) / Environ 15 CHF par mois
3. Location d'une montre-alarme de la Croix-Rouge fribourgeoise au tarif préférentiel Pro Senectute Fribourg* / Abonnement selon les services entre 39 CHF et 59 CHF par mois / Frais d'installation uniques de 120 CHF**
4. Service d'aide au ménage pour le nettoyage de mon appartement (1 heure par semaine + 1 heure par mois supplémentaire pour tâches spéciales) ** / *** Prix indicatif : 180 CHF par mois
5. Réservation de repas livrés à domicile (prix indicatif du repas avec livraison et plateau : 15 CHF). Abonnement à la carte pour repas pris à midi dans un restaurant de l'immeuble ou du quartier (prix indicatif : 16 CHF)
6. Nettoyage du linge privé – Prix indicatif : 8 CHF au kilo / Repassage : 2 CHF pièce
7. Service de livraison de courses à domicile
8. Service de transport
9. Service d'accompagnement pour consultation médicale (transport + temps consacré) ** / ***
10. Prise électrique et parking pour scooter
11. Intervention du concierge sur demande pour petites tâches (50 CHF de l'heure)

** Des frais d'installation seront éventuellement facturés*

*** Prise en charge possible par les frais de maladie des Prestations complémentaires*

**** Prise en charge par certaines assurances complémentaires*